



Offre d'emploi : Chargé de mission Urbanisme Et architecture – PLU / PLUi

Contexte :

Dans le cadre de la compétence aménagement du territoire et urbanisme, la Communauté de communes est en charge de l'instruction des autorisations du droits des sols pour 36 Communes et engage la réalisation de son PLUi.

Le/la chargé de mission contribue aux différents projets de la Communauté de Communes faisant appel aux compétences en matière d'architecture et d'urbanisme.

Le/la chargé de mission s'inscrit dans une démarche d'évolution du service du Droits des Sols ainsi que la mise en place du PLUi en mode projet piloté par la Direction Aménagement du territoire et attractivité économique.

L'équipe projet PLUi est constitué du Directeur de l'Aménagement du territoire et Attractivité économique, le chargé de mission Urbanisme et architecture ainsi que le chef de projet Urbanisme réglementaire.

Le chef de projet pilote l'ensemble des interventions de la Collectivité dans ce domaine.

Activités principales :

Le/la chargé/e de mission :

Architecture et urbanisme : le/la chargé/e de mission :

- Apporte son expertise auprès de l'ensemble des services de la Communauté de Communes en matière d'urbanisme, d'architecture et de paysage : trame verte et bleue, habitat dense, zéro artificialisation/zéro émission,
- Participe aux démarches d'élaboration de documents de planification supra-communales.
- Elabore le Règlement Local de Publicité Intercommunal,
- Assure l'application du Droit de Préemption Urbain,
- Contribue de manière active en matière d'aménagement opérationnel : bâtiments communautaires, zones d'activités, voiries, pistes cyclables,...
- Participe aux observatoires fonciers,
- Participe aux réseaux professionnels visant à valoriser les démarches entreprises sur le territoire.

Elaboration du PLUi et évolution des PLU

Garantit la mise en œuvre des modalités de collaboration avec les communes et de concertation avec le public :

- Garantit la collaboration avec les 37 communes tout au long de l'élaboration du PLUi,
- Organise et anime les groupes de travail dédiés entre techniciens ainsi que l'ensemble des ateliers,
- Accompagne les communes dans leur collaboration à l'élaboration du PLUi ou des évolutions de leur PLU : informations techniques, méthode, animation de groupes de travail et d'échanges, pédagogie,
- Met en œuvre la concertation avec le public et la communication
- Conduit l'élaboration du PLUi ou l'évolution des PLU en partenariat avec les différents acteurs de la démarche : élus intercommunaux et municipaux, bureaux d'études, services communautaires et municipaux concernés, partenaires institutionnels,

Veille à la mise en place d'un PLUi dans sa composante intercommunale :

- Garantit la prise en compte des enjeux et des spécificités du territoire, enjeux territoriaux et politiques sectorielles,
- Apporte une expertise en propre sur les questions de planification territoriale, mobilise et coordonne les expertises techniques nécessaires et les contributions internes,
- Contribue à produire les pièces constitutives du PLUi : études et diagnostics, Orientations d'Aménagement et de Programmation, règlement,

Il/Elle a pour objectif de garantir la collaboration avec les 37 communes tout au long de l'élaboration des documents de planification et des aménagements opérationnels.

Compétences et aptitudes requises :

- **Savoirs :**
 - Maitrise opérationnelle en matière d'aménagement et d'urbanisme,
 - Connaissance en matière de paysage et d'architecture,
 - Connaissance des Collectivités territoriales serait un plus,
 - Utilisation des outils SIG et capacité d'analyses,
 - Aptitude à l'analyse de documents juridiques ou techniques.
- **Savoir-faire :**
 - Pilotage et conduite de projets
 - Capacité à mobiliser les acteurs
 - Animation de réseaux
- **Qualités requises :**
 - Discrétion
 - Rigueur
 - Communication et pédagogie

Condition d'exercice :

Temps complet

Moyens matériels du poste :

Equipement bureautique, véhicule de pool

Profil demandé :

Filière : Administrative / Technique

Catégorie : A

La connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales

Candidature

Lettre de motivation et CV à envoyer par courrier ou par mail :

Madame la Présidente - Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône - Rue du 19 mars 1962 - 38556 Saint-Maurice l'Exil Cedex. Par mail manon.tardy@entre-bievreetrhone.fr

Date limite de candidature : 15 décembre 2021